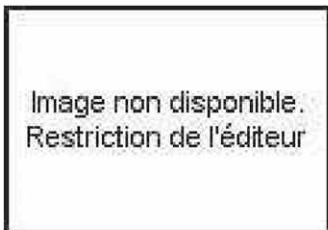




Éducation Privés de portable, et ça marche !

→ P. 10



ÉDUCATION

Le bilan encourageant des collèges sans portables

PAUSE NUMÉRIQUE | Depuis la rentrée de septembre, près de 200 établissements publics volontaires ont banni les téléphones et smartphones. Une expérimentation qui doit être généralisée dès l'an prochain.

Juliette Pousson

AU COLLÈGE Jean-Rostand d'Auchy-lès-Hesdin (Pas-de-Calais), les salles de classe ont retrouvé leurs horloges. Les gros cadrans à aiguilles avaient été retirés des murs il y a plusieurs années, sans que personne n'y prête vraiment attention. Jusqu'à cette rentrée scolaire de septembre 2024 et la mise en place de la « pause numérique », qui interdit les portables dans l'établissement. « Les élèves se sont plaints, ils n'avaient plus l'heure », explique Séverine Cornet, la principale.

Au total, 199 collèges participent au test lancé par le ministère de l'Éducation nationale après de violentes agressions de collégiens et en

réponse aux préconisations de la « commission écrans » voulue par Emmanuel Macron. La loi interdit déjà depuis 2018 son utilisation à l'intérieur des établissements, mais elle est peu respectée. L'objectif affiché est double : améliorer le climat scolaire et les résultats des élèves.

Cinq mois sont passés, pour quel bilan ? Les chefs d'établissement que nous avons interrogés sont plutôt satisfaits des débuts du dispositif, que les syndicats considèrent, eux, comme un « gadget », « coûteux » et « décidé sans concertation ». À noter qu'ils sont bien souvent à la tête de collèges de petite taille, ou disposant déjà d'une infrastructure suffisante,

comme des casiers individuels, ce qui a facilité la mise en place de la mesure, reconnaissent-ils.

Un climat plus détendu

Au collège Marceau-Lapierre (156 élèves), à Saint-Jean-du-Gard (Gard), c'est le jour et la nuit dans la cour. Les toilettes, qui permettaient aux collégiens de sortir leur téléphone à l'abri des regards, ont retrouvé une fréquentation normale. « Ce n'est plus la cohue ! Avant, on devait leur demander régulièrement de sortir », explique Alice Salomond, assistante d'éducation. Le lien avec les élèves a évolué. « On est moins sur leur dos et on a davantage le temps d'échanger sur leur vie

d'ado. » Les interactions entre collégiens se sont aussi développées, la table de ping-pong s'est réanimée.

Au collège du Mont-d'Hor (480 élèves), à Saint-Thierry, près de Reims (Marne), l'équipe éducative a surtout remarqué une différence lors des voyages scolaires, où les téléphones sont également bannis – sauf à l'étranger. « Ça se passe beaucoup mieux dans les bus, les élèves sont plus à l'écoute », salue le principal Sylvain Cailleateau.

Les portables végétant désormais toute la journée dans des casiers, des boîtes ou des mallettes, les incidents liés à leur usage sont aussi plus rares. En revanche, l'éventuel impact de cette pause sur le





fléau du harcèlement divise. « Les échanges problématiques se déroulent toujours en dehors du collège, où les élèves utilisent leur téléphone et accèdent aux réseaux sociaux, donc il y a peu d'évolution », affirme Sylvain Cailleteau. Séverine Cornet, elle, s'interroge : « Je n'ai pas eu de signalements à remonter à la hiérarchie, alors que l'an dernier, j'en avais déjà fait trois ou quatre. Mais il faudrait attendre deux ou trois ans pour voir si c'est lié. » Même impression à Saint-Jean-du-Gard, où les signalements ont aussi baissé.

Un impact moins flagrant sur la concentration

Les collégiens sont-ils plus concentrés ? Là encore, la prudence s'impose. À Auchy-lès-Hesdin, les accompagnants d'élèves en situation de handicap observent une amélioration générale dans les classes. Cédric Madej, principal du collège de Beaucamps-le-Vieux (Somme), se montre plus mitigé. « Les élèves nous disent être davantage concentrés, mais les enseignants sont plus nuancés. En revanche, ils font moins la police. »

Lors de son discours de politique générale début janvier, le Premier ministre François Bayrou a dit sa volonté de généraliser le dispositif. Les chefs d'établissement avaient jusqu'à la fin janvier pour présenter leur analyse au ministère. « Ces résultats permettront de décider des conditions de la généralisation pour la rentrée prochaine », a précisé à notre journal la ministre de l'Éducation, Élisabeth Borne. Avec quel budget ? Les chefs d'établissement sondés se disent tous en faveur de la généralisation... à condition d'y mettre les moyens.



On est moins sur leur dos et on a davantage le temps d'échanger sur leur vie d'ado

Alice Salomond,
assistante d'éducation



Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

LEFANDIA.FR/SYLVAIN BORDIER

Nogent-sur-Seine (Aube), jeudi.
Des affiches informent les
élèves du collège Jean-Jaurès,
qui expérimente la pause
numérique, qu'ils ont
interdiction d'utiliser
leur téléphone dans l'enceinte
de l'établissement.

